

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Agglo accompagne aussi les entreprises artisanales #9

LOISIRS

Les immanquables de la rentrée #12

ENVIRONNEMENT

Les consignes de tri évoluent #17

100% AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • **Septembre 2022**



DOSSIER

Mobilité durable : allons de l'avant

#18



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

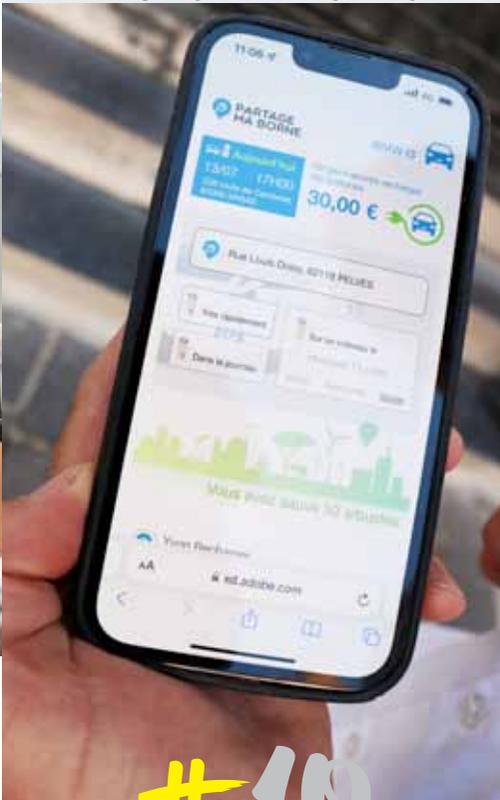
SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#08

TRANSITION ET INNOVATION



#10

VIVRE ENSEMBLE



#12

04-08 _____ Dossier

Mobilité durable : allons de l'avant

09-13 _____ L'Agglo en mouvement

- ___ Vers une démarche éco-responsable des très petites entreprises
- ___ Développer l'emploi agricole
- ___ La zone industrielle continue de se développer
- ___ Il va y avoir du sport !
- ___ Loisirs : les incontournables de la rentrée
- ___ Prenons soin de nos futurs médecins

14 _____ Rencontre avec

Colette, hôtelière sur la Via Francigena

15 _____ Fiers de notre Agglo

Notre diversité agricole

16 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

17 _____ L'Agglo en pratique

L'évolution des consignes de tri

18 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus

ÉDITO

100% AGGLO
100 COMMUNES



Un été plein d'enseignements

L'été qui s'achève nous a offert de précieux moments de détente et de loisirs et je tiens à saluer l'implication de nos communes dans l'organisation de nombreuses animations qui contribuent à notre rayonnement. Grâce à ses attraits culturels, historiques et mémoriels, à ses activités de sport nature, à la vitalité de ses forces vives, notre territoire est devenu une destination touristique à part entière. Nous avons eu le plaisir de constater en particulier un afflux de visiteurs étrangers et une évolution de la fréquentation de nos équipements.

Souignons l'engagement de notre office de tourisme intercommunal dont les nouvelles ambitions en matière de promotion et de création d'offres insolites portent leurs fruits. Si notre territoire devient de plus en plus attractif, c'est aussi grâce à la forte implication des maires et de leurs équipes municipales en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la valorisation de notre patrimoine et de la révélation de nos espaces naturels.

Mais, cet été a également été celui de tous les records, en matière de réchauffement climatique, de sécheresse, de risques incendie notamment agricoles. Notre territoire n'a pas été épargné par les hausses de température : nous avons dépassé parfois les 40 degrés. On a vraiment changé d'ère climatique. Au-delà des constats, il est urgent d'atténuer les effets du dérèglement du climat, de changer nos modes de vie et d'adapter notre territoire afin de protéger notre population et de préserver nos ressources, en particulier l'eau potable.

Les transitions énergétiques deviennent incontournables notamment pour les aspects économiques au-delà des critères écologiques. L'enjeu de cette rentrée sera d'assurer le verdissement de nos énergies et de garantir le pouvoir d'achat des habitants mais aussi les budgets de nos collectivités locales pour assurer un service public de qualité.

Pour cela, nous aurons besoin d'un État et d'un gouvernement clairvoyants et ambitieux afin d'être aux côtés des territoires notamment de notre Agglomération pour permettre la mise en place d'un plan d'actions locales.

Notre collectivité est pleinement mobilisée pour être toujours plus proche de vous, répondre à vos besoins et veiller à l'équilibre de notre territoire. C'est tous ensemble que nous donnerons des perspectives d'avenir à nos enfants.

Bonne rentrée à tous ! #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



- www.bethunebruay.fr
- Agglo Béthune-Bruay
- agglobethunebruay
- Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys
(imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 118 832 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

- Allouagne
- Ames
- Amettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricouart
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvrin
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-lès-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le Gal
- Givenchy-les-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillcourt
- Haisnes-lès-La Bassée
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettres
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-les-Mines
- Mazinghem
- Mont-Bernenchon
- Neuve-Chapelle
- Nœux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Oblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robecq
- Rombly
- Ruitz
- Sailly-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lès-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Westrehem
- Witternesse



DOSSIER



*À LA UNE

DOSSIER

Mobilité durable : allons de l'avant



Se déplacer constitue une préoccupation quotidienne pour chacun d'entre nous. L'Agglomération est à l'écoute de vos besoins. Dans le cadre de ses compétences, elle porte des projets qui vont dans le sens de la transition écologique et de l'innovation. Découvrez ou redécouvrez le large éventail des modes de transports qui coexistent harmonieusement sur le territoire. Nous vous dévoilons également des initiatives qui nous projettent vers les déplacements de demain. #

Mobilité : les priorités de l'Agglomération

- Améliorer le maillage des transports en commun sur le territoire et la qualité du service.
- Désenclaver l'agglomération par rapport aux autres territoires et en particulier la Métropole lilloise.
- Assurer un service adapté aux territoires dont la population est moins dense, à l'aide d'un transport à la demande adapté.
- Favoriser le développement de l'électromobilité
- Développer des modes de déplacement doux ou alternatifs à la voiture ou utilisant des carburants écologiques (développement durable)

Transports : tous les chemins mènent à l'Agglo

Que vous soyez piéton, cycliste, usager du bus, du train ou automobiliste, la Communauté d'agglomération vous accompagne au quotidien, en lien avec ses partenaires, partout et à tout moment, en mettant l'accent sur la mobilité durable. Que fait l'Agglomération en matière de transports ? Quels sont ses projets ? Comment pouvez-vous accéder aux services proposés ?



À pied ou à vélo

L'Agglomération s'est dotée d'un fonds de concours dédié aux modes de déplacement doux. Son principe est d'aider au financement des projets portés par les communes membres : aménagement de pistes cyclables, abris vélos...

Une convention a également été signée avec l'Association droit au vélo (ADAV) dont l'expertise permet d'améliorer la qualité des aménagements cyclables. De ce partenariat découleront des manifestations destinées au grand public : initiations, sensibilisations, événements...

Artois Mobilités, le syndicat mixte en charge du réseau de transports en commun sur le territoire de trois agglomérations (Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay et Artois Lys Romane) poursuit l'installation d'abris vélos à proximité immédiate des gares du territoire. Ces espaces gratuits et sécurisés sont accessibles gratuitement 24 heures/24 et 7 jours/7 avec la carte Pass Pass.



En train

Vous êtes nombreux à prendre le train chaque jour pour aller travailler dans les territoires voisins. Si l'organisation des transports ferroviaires incombe à la Région en lien avec la SNCF, notre objectif est de favoriser l'accès aux gares.

Douze parkings-relais sont déjà implantés à proximité des gares du territoire. Ils favorisent concrètement l'intermodalité.

L'Agglomération poursuit leur réaménagement ; le pôle gare de Béthune et le parking TER de Douvrin-La Bassée ont ainsi été récemment réalisés. Des études sont en cours pour les parkings TER de Lillers, Isbergues, Nœux-les-Mines, Camblain-Pernes, Calonne-Ricouart, Vis-à-Marles et le pôle d'échanges multimodal Sud Béthune. Elle vient également de lancer une étude afin de doter d'un ambitieux schéma directeur d'aménagement qui permettra de transformer les espaces aménagés en hubs intermodaux, qui connecteront tous les modes de transport, que vous pourrez emprunter en un même lieu. Une incitation à laisser la voiture au garage. Intégrés dans leur environnement urbain, ces pôles pourront proposer d'autres services utiles au public.



En bus

L'Agglomération a confié la gestion de ses transports en commun au syndicat mixte Artois Mobilités. Acteur majeur de la mobilité et du plan de déplacements urbains, Artois Mobilités développe de nombreux projets relatifs au transport. Son réseau, baptisé Tadao, est exploité par un opérateur privé, Transdev. Tadao, ce sont quelque 200 bus dont 25 % sont propres (hybrides ou fonctionnant à l'hydrogène). C'est d'ailleurs dans l'agglomération qu'a circulé le premier bus à hydrogène de France.

Des réponses à tous vos besoins

- 7 lignes principales proposant un bus toutes les 30 minutes
- 7 lignes rapides directes (« Bulles ») avec des fréquences entre 8 et 30 minutes
- 16 lignes complémentaires qui assurent le lien entre les petites et moyennes communes du territoire et les centres urbains ou grands pôles d'attraction (toutes les 60 minutes)
- 4 services à la demande. Allobus est adapté aux besoins des secteurs moins peuplés pour des liaisons rapides vers les centres-villes ou commerciaux. Proxibus, pour les personnes à mobilité réduite. Chronopro assure la navette entre les gares TER et les 5 grandes zones d'activités du territoire. Les lignes duo conjuguent des services réguliers avec d'autres disponibles uniquement sur réservation téléphonique.
- Des liaisons entre les hôpitaux de Béthune et Lens, notamment, sont également d'actualité.

Infos pratiques

Tadao propose des abonnements adaptés à tous les voyageurs. Dès 5 euros pour les jeunes de moins de 26 ans, les seniors et les demandeurs d'emploi et 28 euros tout

Semaine de la mobilité : profitez des offres Tadao



La 21^e semaine européenne de la mobilité a lieu du 16 au 22 septembre 2022. À l'occasion de cet événement et de la rentrée, Tadao offre un mois d'abonnement pour toute création de carte Pass Pass (avant le 30 septembre). Dès à présent, cette même carte peut aussi vous faire gagner plus de 1 000 € de cadeaux grâce au grand jeu « Le bon prix » organisé jusqu'au 30 septembre. tadao.fr

public. Chaque abonnement permet aussi de profiter en illimité du réseau TER à l'intérieur du périmètre d'Artois Mobilités qui intègre les agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

Les abonnements sont chargés sur la carte Pass Pass que vous pouvez vous procurer auprès des boutiques Tadao à Béthune et Bruay-La-Buissière.

☎ **Tadao.fr et Allo Tadao : 0 810 00 11 78**
(prix d'un appel local)



En voiture

Afin de diminuer le recours individuel à la voiture et d'encourager le covoiturage, sept aires dédiées (localisation sur bethunebruay.fr) ont été financées et aménagées sur le territoire par la Communauté d'agglomération en partenariat avec le Département. L'Agglomération se charge également de leur entretien et a engagé une vaste réflexion autour de leur devenir. Ainsi, le futur parc d'écomobilité situé à proximité d'Essars sera un véritable laboratoire qui permettra de tester des solutions innovantes pour la mobilité de demain : stations de recharge multiservices, navette autonome... Ces expérimentations ont vocation à essaimer sur tout le territoire.

Pour sa part, Tadao a lancé une appli gratuite sur smartphone dédiée au covoiturage. Baptisée Klaxit, elle permet aux passagers de voyager gratuitement et aux conducteurs d'être rémunérés pour chaque trajet.

La collectivité est aussi pionnière pour ce qui concerne la mise à disposition de bornes de recharge pour les véhicules électriques (lire en page suivante). L'initiative, qui incite les automobilistes à se convertir à un mode de transport plus vertueux, participant à améliorer la qualité de l'air dans nos centres-villes, inspire également des initiatives privées qui participent à la poursuite du déploiement. #

Le Pass'Mobil'Agglo

Le Pass'Mobil'Agglo lancé par la Communauté d'agglomération le 1^{er} juillet dernier a rencontré un succès fulgurant. Cette expérimentation consiste en l'attribution de bons d'achat aux habitants du territoire qui souhaitent acquérir un vélo neuf ou d'occasion (mécanique ou électrique) ou des équipements de sécurité. Idéal pour faciliter les déplacements (loisirs et travail) et alléger sa facture tout en réduisant son empreinte carbone.

☎ **Consultez toutes les infos mises à jour sur bethunebruay.fr/passmobilagglo**



Bruno Chrétien, conseiller délégué en charge de la mobilité durable

Les nombreux projets relatifs à la mobilité durable constituent une véritable bouffée d'oxygène pour notre territoire. Chaque kilo de CO₂ épargné est une victoire. Nous la devons à celles et ceux qui réinventent nos modes de déplacements pour demain. La révolution de la mobilité est en marche et plus rien ne pourra l'arrêter. L'Agglomération s'inscrit dans cette dynamique. #

Bornes de recharge : mode d'emploi

Le conseil communautaire du 31 mai dernier a lancé la réalisation d'un schéma directeur des infrastructures de rechargement de véhicules électriques (IRVE) en concertation avec les acteurs de l'électromobilité, parmi lesquels figurent les fournisseurs d'énergie. Cette démarche vise à évaluer la stratégie de déploiement qui jusqu'ici a privilégié principalement les gares, les aires de covoiturage et les équipements communautaires. Le schéma directeur permet aussi de bénéficier de subventions de l'État à hauteur de 75 % pour le raccordement des bornes. L'objectif est d'atteindre une centaine de bornes publiques en service d'ici à 2024.

Des tarifs compétitifs

Après une période de gratuité incitative, une tarification est appliquée à l'utilisation des bornes de recharge pour faciliter les rotations. Celle-ci dépend de la durée d'accès au service et de la puissance de la borne (à terme,

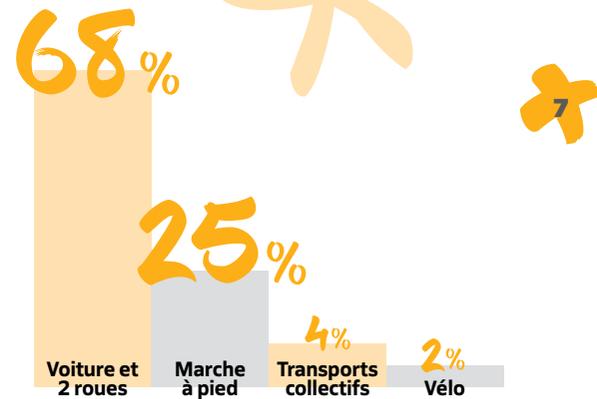
42 d'entre elles délivreront 22 kw, 9 autres jusqu'à 50 kw et une dernière 150 kw, implantée dans la zone d'Actipolis). Il vous en coûtera entre 0,25 €/KWh et 0,45 €/KWh. Une majoration de 0,05 €/minute s'applique au-delà d'une certaine durée de branchement afin d'éviter les « voitures-ventouses » et de faciliter l'accès aux bornes au plus grand nombre.

Une utilisation très simple

Vous connaissez déjà la carte Pass Pass si vous empruntez les transports en commun. Bientôt, elle vous permettra aussi d'accéder aux bornes de recharge, après vous être inscrit sur passpasselectrique.fr. Sur ce même site, vous pouvez d'ores et déjà commander gratuitement la carte et connaître la disponibilité des bornes, qui peuvent chacune recharger simultanément deux véhicules. D'autres moyens de paiement seront acceptés à terme, comme la carte bancaire, ainsi que le paiement sans contact via votre smartphone (NFC). #

EN CHIFFRES

Les moyens de transport utilisés sur le territoire (déplacements tous motifs confondus) :



« Partage ma borne », l'appli qui vous simplifie la charge

« D'un côté, certaines personnes hésitent à investir dans un véhicule électrique, car elles n'ont pas la possibilité d'installer une borne de recharge chez elles. C'est le cas des résidents d'immeubles. De l'autre côté, des particuliers habitant à deux pas possèdent une borne qu'ils n'utilisent pas constamment. » Et si on mettait en relation les uns et les autres ? De cette évidence, est née l'idée de l'appli « Partage ma borne » dans l'esprit de Nicolas Deramecourt. Lauréat de l'accélérateur REV 3 lancé par l'Agglomération et la Région en 2021, le dynamique entrepreneur bénéficie du soutien de l'Agglo pour le développement technique de son projet et la mise en réseau avec des partenaires (Collectivités, professionnels, entreprises...). Grâce à « Partage ma borne », les propriétaires permettront l'accès à leur équipement (préalablement sécurisé) moyennant paiement. Les utilisateurs (l'appli n'est pas réservée aux résidents d'immeubles) pourront quant à eux localiser et réserver l'une des bornes disponibles grâce à l'agenda intégré à l'application. Des tests seront menés au sein d'une commune de la Communauté d'agglomération avant un lancement de l'appli prévu au début de l'année prochaine. #





La pollution ? Faites-la taire avec CO2-mute



© StockAcademy

Dans le cadre de sa stratégie mobilité et de son Cluster territoire intelligent, l'Agglo met les technologies les plus innovantes au service de l'environnement. À l'occasion du déploiement du plan climat air énergie territorial, le conseil communautaire a signé le 28 juin dernier une convention intitulée « CO2-mute ». Ce projet est porté par un consortium de PME internationales, accompagnées par le hub d'innovation Faubourg numérique basé dans la région. Il bénéficie de financements européens.

L'objectif de CO2-mute est d'évaluer grâce à des outils numériques (de type capteurs) l'impact sur la qualité de l'air d'expérimentations menées sur le territoire. Ces défis, qui peuvent être ludiques, associent les citoyens, habitants et visiteurs du territoire.

Tout en agissant en faveur de la qualité de l'air, CO2-mute porte l'ambition de réduire les coûts des transports pour chacun d'entre nous et d'améliorer notre environnement quotidien en agissant sur les autres désagréments liés au trafic, telles les nuisances sonores. #

À l'occasion du déploiement du plan climat air énergie territorial, le conseil communautaire a signé le 28 juin dernier une convention intitulée « CO2-mute. »

Bientôt la Vallée de l'électrique

Dans le cadre de la réindustrialisation du territoire, la Communauté d'agglomération accompagne des partenaires qui inventent et concrétisent la mobilité électrique de demain au sein de la Vallée de l'électrique.

Des industriels, centres de recherche, universités et start-ups relèvent ensemble le défi de la mutation de la filière automobile à l'échelle de la région. Dès 2023, la gigafactory ACC investira le Parc des industries Artois-Flandres à Douvrin et Billy-Berclau. Elle y fabriquera des batteries innovantes destinées aux véhicules électriques de Stellantis. #

Désenclavement : des intercommunalités unissent leurs forces



Chacun a pu constater les difficultés de circulation quotidienne, notamment vers la métropole lilloise. Elles mettent en évidence la nécessité de désenclaver l'agglomération, en particulier sur sa partie est. En 2021, l'Agglomération a donc initié une démarche autour de cette thématique aux côtés de cinq autres communautés d'agglomération et communautés de communes. Toutes partagent des problématiques similaires et collaborent à des solutions concrètes.

La question est stratégique pour le développement du territoire, notamment pour ce qui concerne les déplacements domicile-travail. Un déploiement à long terme du transport express métropolitain prévoit un doublement de l'offre ferroviaire sur une partie du territoire à l'horizon 2035.

Nos déplacements facilités

Depuis le mois de mai, un cabinet d'études planche sur des modes de transport alternatifs afin de désengorger les axes routiers au sein des territoires et vers la métropole, qui concentre la majorité des flux vers l'extérieur. Décarbonées et innovantes, les solutions qui seront présentées dans plusieurs mois devront tenir compte de la saturation des réseaux routiers et de la dépendance à l'automobile. Elles devront apporter des réponses avec des infrastructures légères et des délais de réalisation à court terme. Il sera notamment question d'étudier la faisabilité d'un mode de transport téléporté à la fois pour les personnes et les biens. #

La Communauté d'agglomération s'engage pour faciliter le développement de l'emploi agricole : un secteur d'activité parfois méconnu



Matinée Morning 3 A - découverte des métiers sur le thème du bio.

9

La Communauté d'agglomération s'engage pour faciliter l'emploi agricole : un secteur d'activité à découvrir.

En 2021, la Communauté d'agglomération a réalisé une étude intitulée « Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans le secteur agricole ». S'ensuit un plan d'actions afin de renforcer l'attractivité des métiers, d'en préparer les candidats et d'accompagner les producteurs au recrutement. La mise en place d'un comité de pilotage partenarial et de divers groupes de travail a permis d'avancer vers ces objectifs. Le 28 juin dernier, le Groupement d'employeurs spécifique au secteur agricole (GEIQ 3A) organisait une visite de l'exploitation maraîchère bio de Marie et Pascal Bailleul à Gonnehem ainsi qu'une découverte de la coopérative d'utilisation de matériels agricoles (Cuma) La Verloossoise à Vermelles. Des jeunes de la Mission locale de l'Artois et des salariés des ateliers chantier d'insertion du territoire ont ainsi pris connaissance des perspectives d'emploi et des conditions de travail qui s'appliquent aux professions agricoles. Un secteur attractif et porteur d'avenir (lire également en page 15). #



© Freepik

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Agglomération accompagne les très petites entreprises (TPE) artisanales vers une démarche éco-responsable

La Communauté d'agglomération, engagée dans le développement durable et la transition écologique, accompagne les très petites entreprises (TPE) artisanales du territoire pour réduire leur impact sur l'environnement. Sensibles à ces enjeux, les TPE sont d'autant plus intéressées par cette démarche, à l'heure où le coût des énergies augmente.

Grâce à un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Hauts-de-France, l'Agglomération est aux côtés des TPE pour trouver des solutions, réduire leur impact écologique et les aider à réaliser des économies. Une démarche pas forcément facile à appréhender.

Ce dispositif, gratuit, a pour objectifs d'identifier les besoins des entreprises artisanales, de les diriger vers des accompagnements adaptés et de valoriser leurs engagements environnementaux.

En premier lieu, un diagnostic est réalisé. Il dresse un état des lieux exhaustif de l'impact environnemental de l'entreprise. Un rapport est édité et un plan d'actions proposé.

Un accompagnement technique sur les flux d'énergie, déchets, matières premières et eaux permet ensuite d'identifier et de supprimer les pertes cachées, de réaliser des économies financières et de réduire l'impact environnemental.

En fonction des améliorations apportées, un

Label national est décerné. Il valorise l'image de l'entreprise, renforce son engagement et son identité propre. #

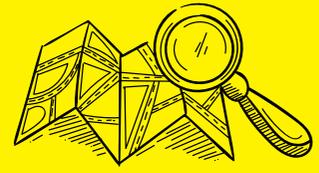
Contact : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France
Antenne entreprises et formation - Béthune
223 boulevard Vauban, 62400 Béthune - 09 72 72 72 07

L'Agglomération est aux côtés des TPE pour trouver des solutions, réduire leur impact écologique et les aider à réaliser des économies.



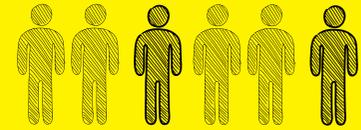
Zone industrielle de Ruitz vue du ciel

Baromètre ÉCONOMIQUE



266 ha

à vocation industrielle à la ZI de Ruitz, dont une partie est en cours d'aménagement pour pouvoir accueillir de nouveaux projets



+ de 3 200
emplois



12
entreprises en cours d'implantation pour + de 350 emplois supplémentaires à l'horizon 2025

ESSOR ÉCONOMIQUE

La zone industrielle intercommunale continue de se développer à Ruitz

La zone industrielle intercommunale de Ruitz (ZI), située à cinq minutes de l'A26 (Calais-Reims) et de l'A21 (Lens-Douai), poursuit son expansion. Au sein d'un cadre agréable et verdoyant, à mi-chemin entre ville et campagne, dans un environnement de qualité, facile d'accès, cette zone attire encore aujourd'hui de nouvelles entreprises.

La zone industrielle de Ruitz, gérée par l'Agglomération, est labellisée « Clés en main » par le ministère de l'Industrie pour son dynamisme et son attractivité. Elle accueille 82 entreprises industrielles et de service à l'industrie sur plus de 250 hectares, pour un total de plus de 3 200 emplois. Des sites de grande envergure s'y sont installés, tels que Plastic Omnium, Renault Electricity ou PPG. S'y ajoutent de nombreuses PME industrielles particulièrement performantes dans les domaines de la plasturgie, de la mécanique, de l'électronique ou encore de l'agroalimentaire. La ZI abrite également une pépinière gérée par l'association Initiative Artois. Ce dernier a été créé en 2010 avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois. Il favorise l'échange de bonnes pratiques et renforce les liens économiques entre les adhérents issus de 32 communes autour de Ruitz.

Le parc d'activités continue de se développer. De nombreux programmes sont en cours, parmi lesquels figure la réhabilitation du site qu'occupait la Communauté d'agglomération pour son service de collecte des déchets jusqu'en septembre 2017. Cette friche réaménagée permettra d'accueillir 4 à 5 nouvelles entreprises sur une surface de plus de 25 000 m².

De nouveaux projets à l'horizon

Flandres Artois Paysage prendra possession d'un terrain de 20 000 m² au premier semestre 2023. Cette société spécialisée en services d'aménagement paysager était à l'étroit dans ses bâtiments de Bruay-la-Buissière.

Verrier Recyclage, déjà installée sur la zone, développera sa capacité pour mieux répondre à la demande grandissante. L'entreprise implantera son centre nouvelle génération sur un terrain de 50 000 m² courant 2023.

Desotec est une entreprise belge qui développe des filtres à charbon actif fixes et des systèmes de filtres mobiles interchangeables. Elle emménagera sur une parcelle de 60 000 m² au cours du second semestre 2023 pour appuyer son activité sur le marché français.

Pom' Lorette se positionnera sur un terrain de 70 000 m² début 2024 pour répondre à la croissance de son activité. Cette société transforme les pommes de terre crues en vue d'alimenter les grandes et moyennes surfaces en produits frais.

Corning Life Science a annoncé au printemps dernier la création de son nouveau campus de production européen. Dès 2024, le site accueillera une centaine de salariés pour la production de matériel médical. #

La Communauté d'agglomération déploie les conditions nécessaires au développement des activités économiques sur le territoire grâce, entre autres, à son accompagnement technique et/ou financier et ses solutions en immobilier d'entreprise. Avec d'importants programmes de développement en cours et 350 emplois qui se profilent à l'horizon 2025, la zone industrielle de Ruitz, incontournable dans la région, illustre la dynamique industrielle du territoire et son attractivité.

Des rendez-vous pour avancer ensemble



L'Agglomération met en place des « afterworks de l'industrie ». Ces rendez-vous réunissent les entreprises et les acteurs du territoire pour leur permettre de se découvrir, de créer des partenariats, de mettre en lumière des projets et actions, de débattre autour de sujets spécifiques, d'apporter de nouvelles idées et de communiquer sur l'actualité du territoire. Le 21 juillet dernier, la ZI de Ruitz a accueilli l'un de ces afterworks, qui lui était dédié. L'occasion de mettre en lumière la riche actualité qui s'y profile, mais aussi de valoriser la politique touristique du territoire. A également été largement abordée la mobilité autour de la zone, avec ses enjeux et les solutions envisagées. L'importance de la maîtrise des ressources naturelles et l'accompagnement à la décarbonation de l'industrie ont constitué d'autres axes de travail de cette soirée riche en échanges. #

Va y avoir du sport !

Devant l'engouement grandissant pour les sports de nature et pour promouvoir sa « Terre de Jeux 2024 », l'Agglomération vous a concocté un programme sportif pour la rentrée. Ne tardez plus, enfilez vos baskets et découvrez le programme.

20
TERRE
DE JEUX
24

L'AGGLO
EN MOUVEMENT



Une première édition de la fête du sport à Loisinord

Le week-end du 17 et 18 septembre, le sport sera à l'honneur au stade nautique de Loisinord. Venez découvrir et essayer des dizaines de disciplines sportives en plein air : sandball, pétanque, athlétisme, ski-roues, beach soccer, javelot et tir sur cible, simulateur de vol en parapente et structures gonflables (Ninja warrior, structure pour enfants...), concerts... Programme complet sur la page Facebook Bethunebruay.

Toutes les activités seront accessibles gratuitement. Buvette et restauration disponibles sur place.

Un tout nouveau challenge pour l'occasion

En fil rouge de cette nouvelle fête du sport, notre service des sports a imaginé, à la demande des élus, un tout nouveau challenge pour les plus sportifs d'entre vous, les 24h de l'Agglo ! Le principe ? Une course pédestre sur une boucle de deux kilomètres autour du stade nautique de Loisinord, pendant 24h.

Ce défi est ouvert à toutes les personnes majeures, en solo ou en relais par équipe (de 2 à 6 personnes). Motivés ? N'hésitez plus, les inscriptions se font sur le site asport-event.fr, moyennant une participation financière au regard de la logistique déployée pour l'organisation.

LE rendez-vous cyclisme de la rentrée

Dimanche 18 septembre, tous les amateurs de la petite reine se donneront rendez-vous pour la 76^e édition du Grand prix d'Isbergues. Plus de 150 coureurs professionnels de renom



s'affronteront pour remporter la course. Pour la 5^e fois, la course masculine sera précédée d'un grand prix féminin. À cette occasion, la Communauté d'agglomération installe un village d'animations. Dans le cadre de l'épreuve internationale cycliste, l'Agglomération fera découvrir ou redécouvrir ses différentes missions ainsi que ses services rendus à la population. Le village vous proposera également de déguster des produits issus de son territoire, mais aussi de découvrir des savoir-faire locaux (artisanat).

Le cricket à l'honneur à Liettes

Comme chaque année, le dernier week-end de septembre sera placé sous le signe du tournoi international de cricket à Liettes. Samedi 24 et dimanche 25 septembre, le Liettes Challenge 1478* battra son plein, avec au programme : initiation au cricket, rencontres entre équipes de renommée nationale, voire internationale, visites guidées des abords du château, artisanat et terroir sous chapiteau, ateliers manuels pour enfants, château gonflable, maquillage, sculpture de ballons, balades en calèche, stand de l'office de tou-

PAROLE D'ÉLU



Alain De Carrion,
Vice-président en charge
de l'accompagnement
technique des communes
du Territoire Est

Ces événements portés ou soutenus par l'Agglomération, acteur de proximité, aux quatre coins du territoire font rayonner l'action communautaire et témoignent d'une confiance renouvelée dans les territoires qu'ils soient urbains ou ruraux. Autant d'occasions de décloisonner l'accès aux activités sportives ou culturelles au service d'un mieux-être collectif. #

Rentrée des CIM pour les jeunes de 6 à 14 ans

Kinball, athlétisme, handball, hockey en salle... faites votre choix ! Les inscriptions aux centres d'initiation multi-activités (CIM) de l'Agglomération pour cette nouvelle année scolaire sont ouvertes dans 12 communes rurales. **Fiche d'inscription disponible dans les mairies concernées ou sur www.bethunebruay.fr/centres-dinitiation-multisports. #**



risme, campements médiévaux avec combats vikings, démonstration de fauconnerie, exposition de rapaces, jonglerie et cracheurs de feu. L'accès au tournoi est gratuit pour tous. #

**cette date correspond au plus ancien témoignage mondial du cricket authentifié dans une lettre de doléance adressée au Roi Louis XI qui mentionne un décès lors d'un match le 25 octobre 1478 dans le Parc du Château de Liettes.*



Les immanquables de la rentrée

Notre astuce pour prévenir le blues du retour des vacances : prendre de bonnes résolutions et organiser la reprise. Alors à vos agendas !

Les 17 et 18 septembre : participer aux journées européennes du patrimoine

À Labanque

Venez (re)découvrir l'exposition « **Les rêves aquariums** » de manière insolite avec Le Dintjan Cabaret Club. Cette performance s'inspire directement de l'univers fantastique de François Andes. Laissez-vous guider par ce duo plein de surprises... entre danse, chant et mini-concert. Ambiance festive garantie !

En continu de 14h à 18h30, tout public, gratuit.

📍 Labanque Béthune

À la Cité des Électriciens

Venez passer un **week-end alternatif** estampillé Utopia. La Cité des Électriciens et Lille3000 s'unissent pour fêter le patrimoine et le paysage autour de la plus enthousiasmante des idées : l'utopie ! Spectacle dansé, déambulations chorégraphiques et participatives et rencontre avec les êtres fantastiques du jardin de 13h à 18h.

🌐 www.citedeselectriciens.fr



© Maxime Dufour Photographies

Autre rendez-vous à la Cité des Électriciens : l'exposition « **Une complicité bienvenue – Les Ch'tis, dans l'œil de Jean-Claude Lothier** ». Venez admirer le travail de ce photographe de plateau à travers 45 clichés saisis sur les plateaux de tournage de films ou séries à succès comme *Bienvenue chez les Ch'tis*, *Baron Noir* ou encore *Joyeux Noël*. Le public découvre « le cinéma en train de se faire ».

Que la photographie témoigne du regard de Dany Boon, Christian Carion, Arnaud Desplechin ou Lucas Belvaux, que nous entrions l'espace d'un instant dans l'intimité de Catherine Deneuve ou de Corinne Masiero, Jean-Claude Lothier nous invite à mieux apprécier le changement de regard que le 7^e art porte sur notre région, en s'affranchissant de clichés trop largement véhiculés.

Exposition *Une complicité bienvenue !*

Visible jusqu'au 27 novembre à la Cité des Électriciens, du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

L'Unité d'art sacré

Ouverture exceptionnelle de l'église Saint Léger de Gosnay les samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Alexandre Blondel sera votre guide lors de votre visite - sur réservations le samedi à 14h et à 16h. En dehors de ce créneau, les visites seront libres.

Renseignement et réservation au 06 85 11 70 14

Avec les archéologues communautaires

En collaboration avec la Ville de Béthune, l'association des Amis du musée et la Direction de l'archéologie de l'Agglomération, les archéologues communautaires tiendront un stand au siège des Amis du musée, au 21 rue de la Délivrance.

Ils y présenteront les premiers résultats du diagnostic archéologique réalisé rue du Tir en mai dernier. Une partie du cimetière médiéval et moderne rattaché à la paroisse de Saint Barthélémy, la plus ancienne église de Béthune, a été mise au jour. Participez aux activités pour les familles autour de l'anthropologie (étude des squelettes humains). **Horaires : samedi-dimanche 10-12h et 14-18h. Gratuit.**

Les dimanches de Kijno

Mascotte, compagnie Jusqu'ici tout va bien

Fiction tendre et burlesque pour un costume de mascotte et l'homme à l'intérieur. Venez rencontrer l'être de chair qui se cache dans le personnage en mousse. Equilibres sur les mains, théâtre et objet habité. À partir de 7 ans. Gratuit. Ce projet s'inscrit dans le cadre de « L'Été culturel », manifestation à l'initiative du Ministère de la culture et bénéficie du soutien de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France. #

Des rendez-vous synonymes d'une rentrée riche en événements pour nos communes à retrouver sur bethunebruay.fr/agenda

Du 18 septembre au 8 octobre : penser aux générations futures en participant à la Semaine européenne du développement durable



L'occasion rêvée pour s'informer, participer et surtout agir concrètement en changeant nos habitudes. Découverte de la vie sous

terre, ateliers culinaire anti-gaspi, initiations au compostage, création d'un potager avec la culture en lasagnes... Retrouvez le programme complet sur le site internet de la SEDD.

À votre convenance : découvrir le patrimoine de manière ludique avec l'application Diggy, par ici les secrets

Vous n'imaginez pas ce que vous allez découvrir grâce à cette application proposée par l'office de tourisme de Béthune-Bruay ! Un secret sous terre, une marque sur une façade qui en dit long, une rencontre mémorable avec des personnes symboliques du territoire, la vie passée d'un monument emblématique... Des mini-vidéos vous disent tout sur ces petites histoires qui font partie de la grande. 4 parcours sont actuellement disponibles : « Dans les pas des Charitables » et « Autour du beffroi » à Béthune, « Le faux vol de la tête de Saint Jacques de Compostelle » à Billy-Berclau et « Les Brûleurs de pieds » à Isbergues.

Steve Bossart, nouveau Président de l'Office de tourisme



Lors du comité de direction du 23 juin dernier, Steve Bossart a été élu président de l'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay, avec l'ambition affichée de valoriser et d'accroître l'attractivité du territoire qu'il représente. La politique touristique, qui s'inscrit dans la continuité de celle impulsée sous la gouvernance de l'ancienne Présidente Amel Dahou-Gacquerre, est définie autour de quatre enjeux principaux : « l'identification du territoire comme destination touristique, l'accompagnement de projets et d'événements, la création d'offres insolites et innovantes et la volonté de faire du tourisme un levier économique pour notre territoire », explique M. Bossart. #



Si la météo a empêché les étudiants de profiter des challenges sportifs proposés par le parc d'Ohlain, ils ont apprécié de faire connaissance tout en goûtant les produits locaux dans un cadre bucolique.

SANTÉ

Prenons soin de nos futurs médecins

La Communauté d'agglomération et les structures de santé ont organisé leur première journée d'accueil réservée aux internes en stage sur le territoire. Une action novatrice imaginée dans le but de promouvoir le territoire de Béthune-Bruay et persuader les futurs médecins de s'y installer.

Parmi les priorités inscrites à son Contrat local de santé, la Communauté d'agglomération a intégré l'attractivité médicale au cœur de son action. Elle se donne les moyens d'attirer les professionnels de santé pour lutter contre la désertification médicale. En accord avec les acteurs de la santé, les élus ont invité les jeunes internes, en stage pour six mois sur le territoire, à une journée d'information récréative afin de leur présenter les multiples atouts de l'agglomération.

« C'est intéressant de découvrir le territoire où nous sommes en stage au-delà du transports-boulot-dodo. Le Béthunois est une région plus facile à vivre que je ne le pensais. »

Opération séduction réussie

Accueillis au parc départemental d'Ohlain, les étudiants en médecine, accompagnés de leurs maîtres de stage, ont réagi aux présentations des professionnels de la santé, du tourisme et du monde économique. L'Agglomération a également présenté le territoire et ses atouts. Il aura été question de l'organisation des soins, les aides à l'installation puis les services aux familles, les loisirs... L'occasion de mieux connaître notre agglomération, de faire connaissance et d'échanger sur de nombreux sujets comme les opportunités de postes



Antoine Vermeesch, récemment installé en maison médicale à Béthune, a apporté son expérience sur les conditions de travail et de vie dans l'agglomération. Son témoignage fut riche d'enseignements.

La collectivité facilite vraiment l'installation : aide à la recherche de locaux, prime, mise en relation entre pros pour des projets collectifs... Je sais où trouver des réponses si un jour j'ai des questions. »

sur le territoire. La prochaine promotion sera accueillie à la Fabrique à Béthune au mois de décembre. #

Contact : Coordinatrice du Contrat Local de Santé (T) 03 21 61 50 00.



SUR LE TERRAIN

Les artisans de la santé invités de l'association Second départ

« Aller vers les publics pour faciliter l'accès au droit de santé », telle est la mission confiée aux « Artisans de la santé », le collectif d'habitants constitué dans le cadre du Contrat local de santé communautaire. Pour bien agir, il leur faut commencer par faire connaissance avec les acteurs de la santé du territoire. Leur premier rendez-vous s'est tenu cet été à Haillcourt, au lieu de vie de « Second départ ». Laurent et Séléna leur ont présenté les missions de l'association et les actions menées par les professionnels et les bénévoles auprès de personnes souffrant d'addictions et de leur famille. Des informations que les Artisans utiliseront pour mener des actions de proximité en phase avec leur priorité définie pour 2023 : la santé des femmes. #

13





Située entre Canterbury et Rome, Amettes accueille de nombreux marcheurs de la Via Francigena.

Colette, hôtelière sur la Via Francigena

14

Agriculteurs à la retraite, Colette Gevas et son mari Jean-Baptiste ont aménagé une partie de leur ferme en gîte, il y a déjà 32 ans. Aujourd'hui, la ferme des Deux tilleuls est devenue un passage incontournable de la Via Francigena, candidate au Patrimoine de l'UNESCO.

Après une rapide visite du gîte accueillant les pèlerins, Colette nous emmène pour un voyage autour du monde sans bouger d'Amettes.

Amettes, une discrète commune de notre territoire, mais un lieu sacré pour les adeptes de la Via Francigena ! Saint-Benoît Labre y a vu le jour et y a pris le chemin vers Rome. Pour les pèlerins qui arrivent dans ce lieu symbolique, Colette et la ferme des Deux tilleuls représentent un tournant dans leur quête personnelle. « Ils arrivent ici après 5, 6, 7 jours de marche. Ils commencent à fatiguer et les ampoules se font plus que ressentir », explique notre hôte.

« Plus de 27 nationalités sont passées par notre gîte en 2019. Néo-Zélandais, Australiens, Brésiliens, Japonais, Américains, Canadiens, Uruguayens... Les 4 coins du monde se sont arrêtés ici » ajoute-t-elle. Au fil des années, elle a réalisé de véritables albums photos. Rangés dans des classeurs rouges, tous les pèlerins sont ainsi immortalisés. En feuilletant les pages, Colette nous emmène dans ses souvenirs et ses rencontres : « La plus formidable d'entre elle ? Sylvana, une Polonaise qui a réalisé en solitaire la Via Francigena entière en fauteuil roulant. C'était en 2012. Ou encore, l'an dernier, ce pèlerin, accompagné d'un ami, atteint de la mucoviscidose, dont le sac était rempli uniquement de médicaments ».

Des pèlerins uniquement de passage ?

N'allez surtout pas dire ça à Colette ! « Certains sont devenus des amis. Si je le veux, je peux partir aux quatre coins du monde en vacances : Melbourne, Auckland, New-York, Québec... mais j'ai bien trop peur de l'avion pour ça » nous confie-t-elle en souriant. « Je me suis créé un compte Facebook uniquement dans le but de suivre les aventures de mes pèlerins, sur le groupe dédié à la Via Francigena. Je sais ainsi s'ils ont réussi à atteindre leur objectif. Je me souviens de cette famille canadienne avec ses cinq enfants. Le petit dernier, âgé d'un an, a fait ses premiers pas sur la place Saint-Pierre au Vatican. »

Au fil des échanges avec Colette, on se rend compte que si le passage des pèlerins est une véritable source de motivation pour elle, elle l'est pour ces marcheurs également. En témoignent les cartes postales soigneusement rangées dans les fameuses classeurs rouges, aux côtés des photos de chaque pèlerin. « La plupart d'entre eux m'écrivent une fois arrivés à Rome ou rentrés chez eux. Ils me remercient pour l'accueil, les échanges que l'on a pu avoir. Ils me reparlent des pigeons de mon mari, qui leur fait découvrir la colombophilie. Ce sont ces échanges humains et simples qui font la beauté de ces rencontres. » C'est revigoré que les pèlerins partent d'Amettes vers Rome. Plus de 2 000 km de marche et d'autres rencontres avant de boucler leur passionnant périple. #

Un peu d'histoire

La Via Francigena est le chemin de pèlerinage reliant Canterbury à Rome en passant par la France et la Suisse. Il serait l'un des itinéraires de Sigéric de Cantorbéry, archevêque de Cantorbéry, qui effectua le trajet en 990. Il en laissa la description dans un document récapitulant 79 étapes de pèlerinage. #



100% Agglo vous parle de notre diversité agricole

FIERS DE NOTRE AGGLO

Un bonheur pour les yeux, un régal pour les papilles : la diversité agricole constitue un joyau de l'agglomération. La surface cultivée représente en effet 60 % du territoire.

Admirez le panorama, il reflète à merveille la diversité des pratiques et la variété des productions issues de nos 579 exploitations. Avec patience et sans jamais perdre courage en dépit des circonstances, 1 700 professionnels sculptent nos paysages. Ces quelques clins d'œil photographiques illustrent une infime parcelle des talents de nos agriculteurs. Passionnés, ils s'impliquent pour mettre en valeur le territoire à travers des produits de qualité. Objectif : une alimentation saine en cohérence avec le projet alimentaire territorial porté avec l'Agglomération.

Lingots, endives, cresson, ail, échalote... On remplit le panier tout en faisant le plein de couleurs. Les fins palais ne s'y trompent pas. Bonjour cochons, moutons, lapins, volailles et bovins ! Cultivateurs et éleveurs diversifient leurs cultures et leurs activités. Fournisseurs incontournables de l'industrie alimentaire, ils transforment aussi sur place et optent pour la vente directe et une consommation locale. Les pratiques raisonnées (pour limiter les apports en engrais et le recours aux produits phytosanitaires) et connectées s'étendent. Le bio grignote du terrain. Autant de secrets dévoilés au public lors de rendez-vous pédagogiques et ludiques au cœur des fermes pédagogiques et lors des opérations portes ouvertes. Écoutez nos agriculteurs raconter leur métier, vous ne verrez plus jamais nos paysages du même œil. #



37 764
ha sont dévolus à l'agriculture.
65 ha : la taille moyenne d'une exploitation.
(source Agreste, recensements agricoles 2020)

15



LES BOVINS,
CHAMPIONS
DE L'ÉLEVAGE



21 054

bovins en 2020 dont
8 500 vaches laitières.



LE PODIUM DES CULTURES

- 1 Les céréales (18 000 ha)
- 2 Les plantes destinées à l'industrie (ex : betterave sucrière) (5 000 ha)
- 3 La pomme de terre (4 200 ha).

Merci aux exploitants de l'EARL Coupet à Richebourg, de la ferme Berlette à Calonne-sur-la-Lys et de Saveurs d'endives à La Couture, qui nous ont ouvert leurs portes afin d'immortaliser leur production et leur passion.

Comment attirer la nature dans mon jardin par tous les temps ?

Votre jardin souffre de la météo et vous souhaiteriez retrouver votre petite oasis grouillante de vie ? Suivez ces quelques conseils partagés par les écogardes communautaires.

Pour commencer, laissez votre jardin à l'état « sauvage ». Acceptez que votre pelouse se dessèche, elle reverdira tantôt. Pratiquez la tonte raisonnée : préservez des îlots de hautes herbes. Les inflorescences des graminées capteront l'humidité de l'air pour la transmettre à la terre. Ces zones enherbées sont aussi des lieux de vie et un abri pour la biodiversité. Conservez l'humidité et nourrissez le sol avec un **paillage organique** (graminées coupées, branchages broyés, compost...) au pied de vos plantations.

Installez des **récupérateurs d'eau** de pluie et récupérez vos eaux non polluées (eau de lavage et cuisson des légumes, eaux ménagères si votre savon est naturel).

N'utilisez **pas de pesticides**, même naturels. Ils éloignent les pollinisateurs sauvages et les alliés du jardinier comme les coccinelles qui raffolent des pucerons ou les hérissons qui chassent les limaces.

Aménagez des abris artificiels (gîtes et mangeoires) ou naturels (tas de bois, arbre mort...) et placez des **points d'eau** (sable humide, coupelle d'eau, mare...).

... **Faites confiance à la nature**, laissez-la s'adapter ! #



Toutes vos questions à : communication@bethunebruay.fr 

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

*Vous avez une question liée à l'Agglomération ?
Cette rubrique est la vôtre !*

Je suis locataire,
pouvez-vous
m'expliquer ce qu'est
le permis de louer ?



PERMIS
DE LOUER

Le dispositif « Permis de louer » permet de contrôler l'état de décence d'un logement destiné à la location et ainsi de lutter contre l'habitat indigne. Il est mis en œuvre, sur demande des maires, dans des quartiers rencontrant des problèmes de logements inoccupés ou dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions. Fort de son succès depuis 2018, ce dispositif séduit chaque année de nouvelles communes sur notre territoire (19 communes en 2022), tant il réduit les risques de locations douteuses, voire dangereuses.

Les propriétaires bailleurs des secteurs concernés sont dans l'obligation de disposer de ce permis de louer lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire. Pour cela, ils doivent formuler une demande d'autorisation préalable de mise en location (dite APLM) auprès de la Communauté d'agglomération (permisdelouer@bethunebruay.fr) : il s'agit d'un formulaire CERFA et de diagnostics techniques nécessaires pour toute location. Pour les propriétaires, comme pour les nouveaux locataires, disposer d'un logement bénéficiant du permis de louer, c'est bénéficier d'une meilleure garantie de louer un logement en bon état. Attention : dans le cas d'une absence de dépôt de demande, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionné d'une amende administrative (jusqu'à 5 000 €, voire 15 000 € en cas de récidive). #

📍 **Retrouvez plus d'infos sur la démarche et les secteurs concernés :**
www.bethunebruay.fr/permisdelouer



Je souhaite devenir animateur BAFA, de quelles aides financières puis-je bénéficier ?

Le BAFA permet, dès l'âge de 17 ans, d'exercer des missions d'encadrement et d'animation. Pour vous inscrire à cette formation, munissez-vous d'une autorisation parentale et rendez-vous sur www.jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD. Vous pourrez ensuite choisir entre plusieurs organismes de formation. Il est possible de bénéficier d'aides financières pour effectuer cette formation. Dans un premier temps, rapprochez-vous de votre commune, certaines proposent des financements. D'autres aides peuvent être demandées auprès de différents organismes : la Caf accorde une aide sans condition de ressources allant de 91 € à 106 €. En complément, le Département du Pas-de-Calais propose un accompagnement pouvant atteindre 200 €. Le ministère de la Jeunesse propose une aide prioritaire, d'un montant maximum de 305 €, pour les étudiants, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux. Pôle Emploi peut aussi prendre en charge une partie de votre formation. Pensez aussi à vous rapprocher du comité d'entreprise de vos parents/tuteurs, il propose parfois une aide. #



Le 1^{er} janvier, les consignes de tri évoluent. Qu'est-ce qui va changer ?

À partir du 1^{er} janvier 2023, **TOUS les emballages auront leur place dans le bac à couvercle jaune.**



JE TRIE DÉJÀ



Emballages métal



Bouteilles et flacons en plastique

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton dans le bac à couvercle jaune (déchets recyclables)



Tous les papiers



Emballages carton

JE TRIE EN +



Dès le 1^{er} janvier 2023, vous pourrez y jeter **tous les emballages en plastique sans exception.**

QU'EST-CE QU'UN EMBALLAGE ?

Un emballage est ce qui contient un produit, qui sert à le protéger et à le transporter. Seuls les emballages se trient, pas les objets ni la vaisselle en plastique. Bouteilles, pots et bocaux en verre sont triés à part, dans les bacs ou conteneurs spécifiques.

QUELS BÉNÉFICES ?

- ✓ Un geste de tri **plus simple.**
- ✓ **Moins d'erreurs** dans le bac et moins de refus en centre de tri.
- ✓ **Plus de matière valorisée** (une partie des emballages seront recyclés immédiatement, les autres utilisés pour trouver de nouvelles solutions de recyclage).



Un courrier d'information accompagné d'un mémo-tri vous sera envoyé d'ici la fin de l'année et une nouvelle signalétique sera apposée sur vos bacs de tri.

Web, réseaux sociaux, affichage, magazine... L'Agglo vous informera régulièrement.

RETOUR EN IMAGES



2



1



3



4

1# Tolérance zéro pour les agressions envers les agents communautaires ! - À la suite de l'agression physique, en août, d'un agent du service de collecte des déchets alors qu'il effectuait sa tournée à Chocques, l'Agglomération a apporté son soutien à l'agent agressé ainsi qu'à l'ensemble des équipes qui œuvrent chaque jour sur le terrain au service de tous. « Nous ne laisserons pas se multiplier de tels agissements, intolérables et révoltants », ont déclaré les élus.

2# À l'appel de l'eau, du bitume et du rock, tous les fans de freestyle étaient au rendez-vous du Gliss'N'Zik, le 3 juillet dernier. Un événement parfait pour entamer une superbe saison d'animations au stade nautique de Loisinord !

3# Festival de musique sacrée - Début juillet, les églises d'Estrée-Blanche, Guarbecque, Ames et Lillers ont vibré sous les airs sacrés d'ensembles remarquables. Quatre concerts gratuits ont agité les sens des spectateurs et porté au pinacle la beauté du patrimoine culturel local.

4# Réduisons la fracture numérique et l'illectronisme - 16 communes ou structures relais des quartiers en Politique de la Ville ont bénéficié à ce jour d'une mise à disposition de longue durée (5 ans) d'un pack numérique fourni par l'Agglomération et composé d'ordinateurs portables, imprimantes couleur et consommables.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Septembre marque la reprise des activités pour tous et nous vous souhaitons une très bonne rentrée. Pour nous élus communautaires, le trimestre à venir s'annonce particulièrement dense. Nous entrons dans la phase terminale de notre projet de territoire. Nous allons finaliser son écriture, au terme de deux années de gouvernance collégiale et intense, autour de notre président Olivier Gacquerre.

Pour notre projet de territoire, nous avons souhaité prendre le temps nécessaire et opté pour une méthodologie qui nous permette d'aborder l'ensemble des thématiques essentielles au développement de notre agglomération ainsi qu'à la vie quotidienne de nos habitants : réunions de consultations publiques et de concertation avec l'ensemble des habitants volontaires et des forces vives.

Enrichis de toutes ces réflexions et discussions, nous pouvons maintenant rédiger un projet de territoire qui vaudra pour une bonne décennie et laisser à nos enfants un chemin d'avenir clairement tracé. Nous le savons, et l'épisode de la sécheresse que nous venons de vivre en est un exemple : le changement climatique impose des choix et des décisions courageuses en matière de transition écologique et énergétique, une gestion saine et maîtrisée de nos finances. Nous veillons ainsi à préserver pour les années à venir d'une hausse de la fiscalité, car nous avons à cœur de protéger le pouvoir d'achat des familles face à un avenir incertain. C'est à nos yeux notre mission primordiale. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité n'a pas rendu de tribune pour ce numéro

La Gauche citoyenne

Les élu(e)s de la gauche citoyenne vous souhaitent une excellente rentrée. L'été a été marqué par des épisodes caniculaires exceptionnels. Cela montre à quel point il est nécessaire d'œuvrer pour limiter les effets des changements climatiques. La Cabbalr a pris des initiatives intéressantes, mais il y a aussi parfois des décisions qui vont dans le sens inverse (ouverture de la piscine extérieure de Bruay en hiver, subventions aux sports mécaniques...)

En mai dernier, le conseil a voté un dispositif permettant aux habitants de bénéficier d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo classique ou à assistance électrique. L'enveloppe globale a été vite épuisée, entraînant le mécontentement d'une partie de la population. Nous souhaitons qu'une nouvelle enveloppe soit rapidement débloquée. Il

faudra peut-être aussi prioriser ou différencier le montant des aides en fonction des revenus.

En juin, notre groupe s'est abstenu lors du vote du compte administratif 2021. Une décision logique puisque nous n'avions pas voté le budget 2021. Nous reprochions en particulier à ce dernier l'insuffisance des investissements. Dans son dernier rapport, la Cour des comptes souligne d'ailleurs que l'Agglo est un peu frileuse dans ce domaine.

Enfin, même si nous reconnaissons qu'une telle réflexion prend du temps, notre groupe souhaite connaître au plus vite le contenu du futur projet de territoire, qui devait être révélé en juin. #

Groupe La Gauche citoyenne

20
TERRE
DE JEUX
24

1^{ère}
FÊTE du
SPORT

Stade nautique de Loisinord Nœux-les-Mines

samedi 17 sept. de 14h à 19h
dimanche 18 sept. de 10 à 18h

- Activités nautiques • Mini-Golf • Ski roues • Beach Soccer • Tir sur cible
- Simulateur de vol parapente • Athlétisme • Pétanque • Sandball
- Balades en poney • Structures gonflables • Ski nautique ...



+ de 20 sports
GRATUITS
CONCERTS



Inscriptions au **24HEURES DE L'AGGLO** sur asport-event.com/24h-agglo-22

 Agglo Béthune-Bruay

www.bethunebruay.fr/JO2024



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane